

Prévention Incendie

Information journalière pour les activités de pleine nature en période de risques feux de forêts

Prévision pour le **19 août 2026**

(mise à jour : 18/08 à 18h)

De mi-juin à mi-septembre, l'accès à certains massifs peut être interdit, en fonction des conditions météorologiques.

[Consulter le zonage des massifs forestiers](#)

Prévision pour :

Aujourd'hui

Demain

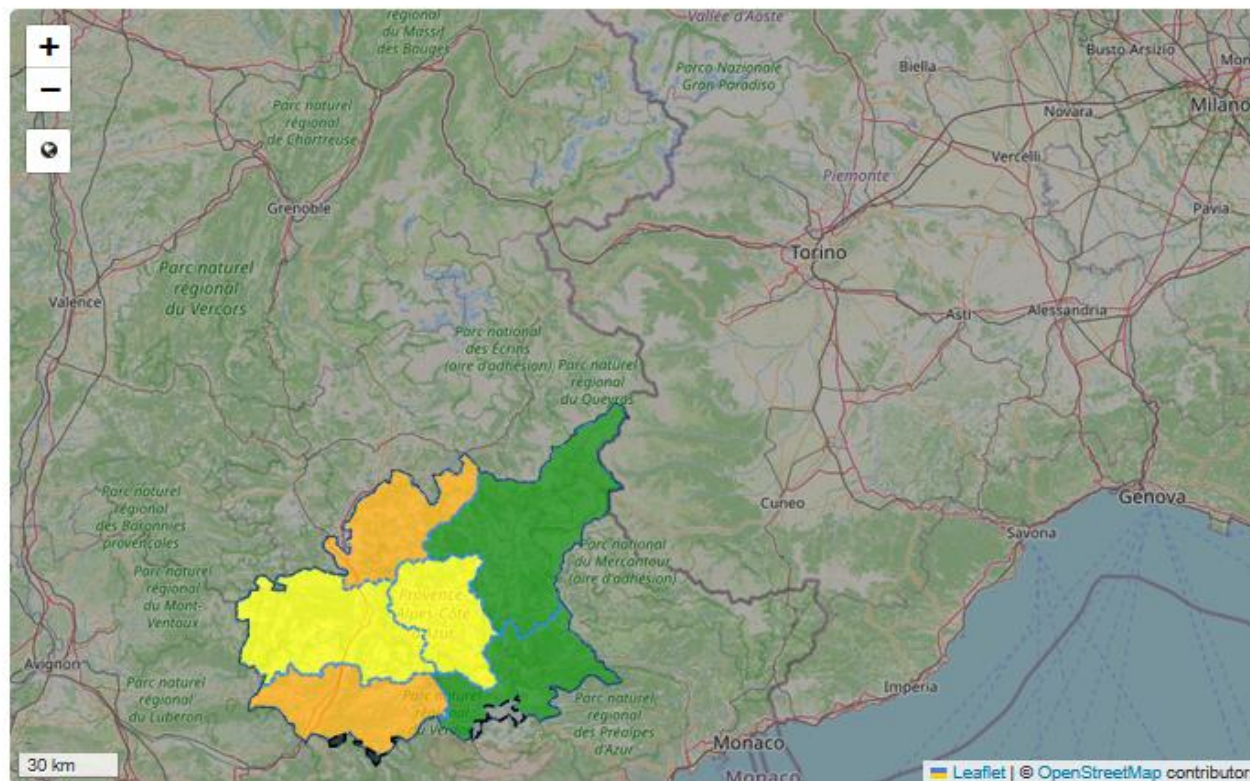
[Télécharger le PDF](#)

 Parties de communes situées au sud du Verdon soumises à la réglementation du Var **

 Zone Fermée, accès interdit

	Massifs	Niveau d'Accès
1 -	ROUGON	
2 -	ESPARRON-DE-VERDON	
3 -	MONTAGNAC-MONTPEZAT	
4 -	CASTELLANE	
5 -	GREOUX-LES-BAINS	
6 -	QUINSON	

Cherchez une commune pour zoomer sur l'élément correspondant dans la carte.



Cliquez sur un massif pour afficher ses informations détaillées.

[Se localiser](#)

Légende de la carte

-  Accès et travaux autorisés *
-  Accès et travaux autorisés *
-  Accès autorisé, travaux autorisés uniquement de 5h à 13h avec dispositif d'extinction *
-  Accès déconseillé et travaux interdits (sauf cas dérogatoires *)
-  Accès et travaux interdits dans tous massifs forestiers. EXTRÊME vigilance requise

* Pour tout complément se référer à l'[Arrêté préfectoral des Alpes de Haute-Provence](#) réglementant la pénétration et les travaux dans les massifs forestiers du 16 juillet 2021 modifié par l'arrêté du 29 juillet 2024

** Pour tout complément se référer à l'[Arrêté préfectoral du Var](#) réglementant la pénétration et les travaux dans les massifs forestiers du 19 juin 2018.